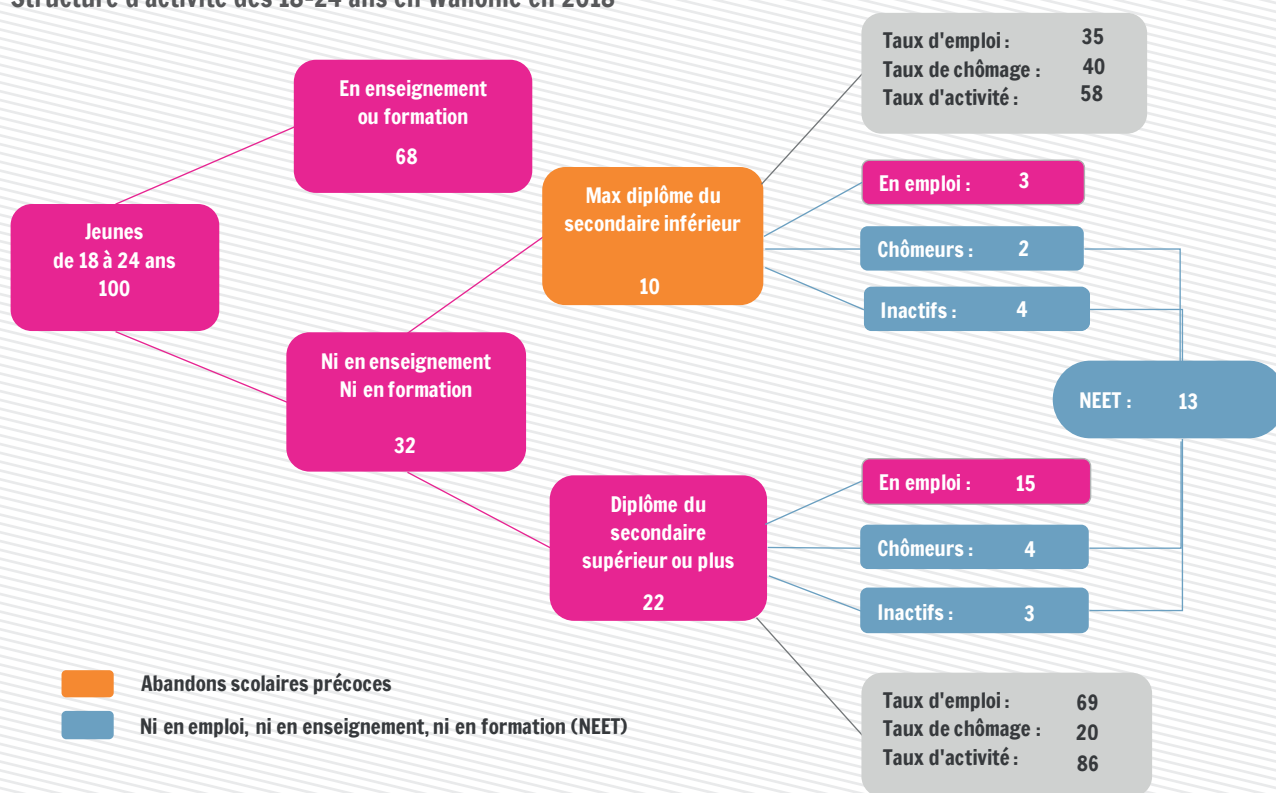


Structure d'activité des jeunes âgés de 18 à 24 ans

68%

En 2018, deux tiers (68 %) des Wallons âgés de 18 à 24 ans suivent un enseignement ou une formation

Structure d'activité des 18-24 ans en Wallonie en 2018



Sources : Statbel - Enquête sur les Forces de Travail, 2018 (Moyenne annuelle) ; Calculs : IWEPS

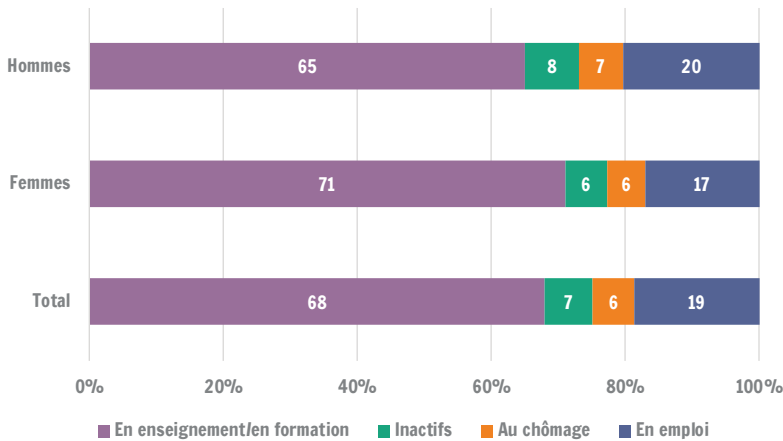
Sur 100 jeunes wallons âgés de 18 à 24 ans en 2018, 68 suivent un enseignement ou une formation. Ce pourcentage est en légère augmentation par rapport aux années précédentes (59 en 2015, 63 en 2016 et 66 en 2017). Parmi ces 100 jeunes, 10 ont quitté l'enseignement sans avoir obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire. En 2017, ils représentaient aussi 10 % des 18-24 ans. Cette proportion correspond à l'indicateur de l'abandon scolaire précoce défini dans le cadre de la stratégie EU-2020. 22 jeunes sur 100 ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur. Les jeunes sans diplôme du secondaire supérieur représentent donc 31 % des jeunes sortis du système éducatif (10/32).

13 % des 18-24 ans ne suivent ni enseignement, ni formation et n'ont pas d'emploi. Ils constituent la catégorie des NEET (de l'anglais « Not in Employment, Education or Training »). Ces jeunes recherchent un emploi (chômeurs : 6 % des 18-24 ans) ou n'en cherchent pas (inactifs : 7 % des 18-24 ans). Une part de ces NEET est probablement sortie des études récemment et est sans doute au début du processus de recherche d'emploi. Parmi ces NEET, la moitié environ n'a pas de diplôme du secondaire supérieur (6/13).

Pour les jeunes sortis du système éducatif, le diplôme est déterminant sur le marché de l'emploi. En effet, le taux de chômage, défini comme la part de chômeurs parmi les actifs (chômeurs et en emploi) sortis du système éducatif, est deux fois plus élevé pour les jeunes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (40 % contre 20 % pour les jeunes ayant au moins un diplôme du secondaire supérieur). Leur taux d'emploi est deux fois plus faible (35 % contre 69 %).

Structure d'activité des jeunes âgés de 18 à 24 ans

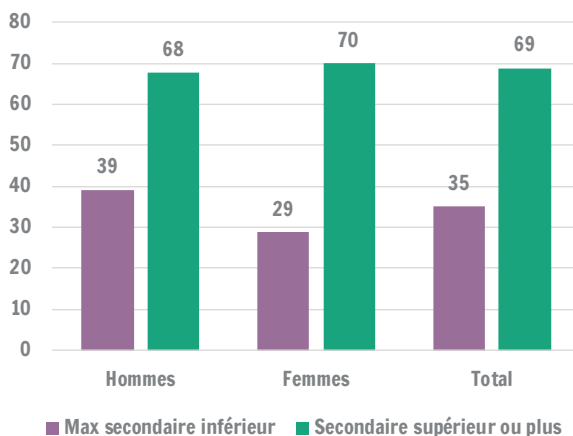
Structure d'activité des 18-24 ans, selon le sexe (Wallonie, 2018)



La structure d'activité diffère selon le sexe. En 2018, 65 % des hommes âgés de 18 à 24 ans sont en enseignement ou en formation, contre 71 % des femmes. La part de jeunes qui ne sont pas en enseignement/formation et ont un emploi est un peu plus élevée pour les hommes (20 %) que pour les femmes (17 %). En ce qui concerne la part de NEET (donnée par la somme des catégories « inactifs » et « au chômage »), ils sont plus nombreux parmi les hommes que parmi les femmes.

Sources : Statbel - EFT, 2018 ; Calculs : IWEPS

Taux d'emploi des 18-24 ans ayant quitté l'enseignement selon le statut BIT, par sexe et niveau de diplôme (Wallonie, 2018)



Parmi les jeunes ayant quitté l'enseignement, le taux d'emploi est plus faible pour les jeunes ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. Cet effet varie selon le sexe. Ainsi, parmi cette catégorie de personnes faiblement diplômées, le taux d'emploi des hommes est un peu plus élevé que celui des femmes. En revanche, les taux d'emploi des jeunes ayant au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ne diffèrent pas selon le sexe.

Sources : Statbel - EFT, 2018 ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Dans un 1er temps, les jeunes sont distingués selon qu'ils suivent ou non un enseignement : sont considérés en enseignement les jeunes qui, le mois précédant l'enquête, suivaient un enseignement régulier ou une formation (cours, séminaires, conférence, etc.) hors du système d'enseignement régulier. Dans un second temps, les jeunes ayant quitté l'enseignement sont classés selon leur statut sur le marché du travail selon les normes du Bureau International du Travail (cf. fiche structure d'activité des 25-64 ans selon le niveau de diplôme).

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par Statbel sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. De ce fait, les différences observées doivent être interprétées avec prudence. Les taux d'emploi, de chômage et d'activité sont calculés pour les jeunes sortis du système éducatif afin de comparer le statut d'activité des jeunes en fonction du niveau de diplôme. En outre, en raison d'une profonde réforme de l'enquête en 2017, principalement de la méthode d'échantillonnage, les comparaisons des chiffres de 2017 et des années suivantes avec ceux des années précédentes doivent être interprétées avec prudence.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2020